

	Nom de l'action / projet à ajouter au PDE	Localisation	Échéancier	Valeur approximative	Maitre d'œuvre	Partenaires financiers	Partenaires techniques	Description
	Projet en cours							
	2.3.1.F. Réduire l'utilisation de pesticides par l'application de procédés alternatifs et la réalisation associée :							
Réalisation	Abandon de l'utilisation de glyphosate dans l'entretien des parcs et sentiers de Saint-Georges	Saint-Georges	2021-2023	?	Municipalité de Saint-Georges	N.A	Groupe Ferti	Dans le cadre de ses travaux de désherbage sur ses sentiers et dans ses parcs, Ville de Saint-Georges abandonne l'utilisation de glyphosate (Roundup) pour utiliser un nouveau procédé thermique environnemental. Le procédé consiste à déverser, à l'aide d'un système de distribution, de l'eau chauffée à haute température. Lors d'un projet-pilote réalisé en 2021 à Ville de Saint-Georges, les résultats du traitement thermique ont démontré une efficacité similaire au glyphosate. Ce traitement sera répété sur les surfaces pavées, les sentiers ainsi qu'aux abords de certains terrains sportifs à deux occasions durant l'été soit lors des mois de juin et d'août.
	2.3.1.G. Réseau bio-conventionnel : plus d'échanges pour moins de pesticides	Fédération UPA	2022-2024	420 000\$	fédération UPA	MAPAQ	OBVs, MAPAQ, CRECA, fertior, groupe pousse vert, agriconseils, autres groupes conseils agricoles.	12 Activités de discussion en Chaudière-Appalaches sur 3 ans. 11 séances d'information. 9 démonstrations à la ferme. Parmi les thèmes abordés : lutte intégrée, utilisation de pesticides et méthodes alternatives, introduction au travail mécanique, culture de couvertures, etc.
	2.2.1.A : Encourager la création et/ou la conservation et/ou la protection de zones tampons de conservation autour des milieux hydriques, humides et riverains							
Réal	Répertoire des ententes de conservation volontaires (sans statut légal) (https://conservation.creca.qc.ca/?page=portrait-regional#)	Chaudière-Appalaches	2021 - Continu		CRECA	MFFP	AMVAP, ARFPC, AF2R, BEA, Capitale Nature, Conservation de la nature Canada, OBV, etc.	Ce répertoire recense les ententes de conservation volontaire (sans statut légal) conclues avec les organismes de conservation œuvrant sur le territoire de Chaudière-Appalaches. Le répertoire vise d'abord à outiller les intervenants régionaux afin qu'ils puissent prendre en considération l'emplacement des ententes de conservation volontaire dans leur planification de la conservation. Cet outil cherche aussi à stimuler l'intérêt pour la conservation volontaire chez les propriétaires de terrains privés. Il a pour objectif d'informer la population sur le nombre d'ententes de conservation volontaire actuellement en vigueur dans la région ainsi que la superficie qu'elles représentent.
	Projets planifiés							
	Action 2.3.3.B. Évaluation de l'impact du dépôt à neige de la ville de Lévis sur le ruisseau Cantin (à confirmer en avril)	Ville de Lévis	2022-2024	3000\$ pour 2022 (plus 5000\$ pour 2023 et 5000 \$ 2024)	COBARIC	Ville de Lévis	Laboratoire d'analyse,	Dans le cadre de la demande de modification de l'autorisation pour l'agrandissement du dépôt à neige du secteur Charny (rue de la Rotonde), la Ville de Lévis, en accord avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), propose un suivi de la qualité de l'eau dans le ruisseau Cantin afin d'évaluer l'impact des rejets du site de neige sur le milieu récepteur.
Réalisation	Action 4.4.2.A. Conserver les milieux humides, riverains et aquatiques de toutes tailles ayant un intérêt pour la communauté locale Corvée de nettoyage des berges de la rivière Beauvillage	Saint-Étienne-de-Lauzon	12-juin-22	5 000 \$	Citoyenne (Annie Dubois)		Mission 1000 tonnes. COBARIC, Scoutt	L'organisme Mission 1000 tonnes viendra nous aider au nettoyage des berges de la rivière Beauvillage, tout comme le 121e groupe de scouts Saint-Étienne ! Le dimanche 12 juin, c'est un rendez-vous à ne pas manquer. On se rejoint au parc Ludger-Bastien, avec embarcations ou non!